N°12. Juillet 2008

Quoi de neuf ? En Sumène Artense

Cette nouvelle parution de la Lettre Sumène Artense se doit de continuer de vous informer des programmes que souhaite engager le nouvel exécutif de la Communauté de Communes Sumène Artense.

Ce douzième numéro prouve la volonté de la Commission communication de permettre aux habitants de ce territoire d'avoir accès au fonctionnement interne d'une collectivité. Le site Internet maintenant opérationnel doit aussi compléter ce panel.
La présentation des différentes commissions et le nouvel organigramme de la C.C.S.A sont le reflet des changements et du profond renouvellement des conseils municipaux des 13 communes et de leur conseil communautaire depuis les élections de mars 2008. Dans une démarche volontariste, ces élus se sont engagés à travailler au sein de cette collectivité et à faire vivre la démocratie locale.

Une première journée de formation, le 21 juin, avec le concours de Monsieur le Sous-Préfet de Mauriac, a permis d'amorcer une réflexion sur les compétences de la C.C.S.A et son devenir, compte tenu des mutations en cours et de l'évolution de l'intercommunalité.
L'enjeu pour les élus était de s'engager dans une véritable démarche de projets en associant les communes et la C.C.S.A aux acteurs locaux.

Marc Maisonneuve

Bien à vous

Président de la Communauté de Communes Sumène Artense.

Culture :
Interview :
Emmanuelle Deygas

La Communauté de Communes
Ses Elus – Ses Commissions

Bureau

Le Président :
Marc MAISONNEUVE

Les six Vice-Présidents :
Guy LACAM,
Daniel CHEVALEYRE,
Stéphane BRIANT,
Hervé GOUTILLE,
Jacques AUCHABIE,
Bertrand FORESTIER.

Commission permanente
13 membres, soit un représentant par commune, chaque commune désignant un titulaire et un suppléant

Conseil communautaire
23 délégués communautaires titulaires et de 23 délégués suppléants

COMMISSION DÉVELOPPEMENT
Responsable Christophe MORANGE

COMMISSION FINANCES
Responsable Guy LACAM
(Mêmes membres que le bureau)

COMMISSION SERVICES
Responsable Jacques AUCHABIE

COMMISSION COMMUNICATION
Responsable René GOULESQUE

COMMISSION GESTION DU PERSONNEL
Responsable Bertrand FORESTIER
(Mêmes membres que le bureau)

COMMISSION TOURISME
Responsable Daniel CHEVALEYRE

COMMISSION CULTURE
Responsable Stéphane BRIANT

COMMISSION ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE
Responsable Hervé GOUTILLE

Finances : BUDGET 2008

Le 29 avril dernier, Monsieur Guy LACAM, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, responsable de la commission Finances a présenté les prévisions budgétaires 2008 à l'ensemble des Conseillers Communautaires.

Le budget général et les quatre budgets annexes relatifs à la collecte des déchets ménagers, aux transports scolaires, au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et au Parc d'Activités Intercommunal Sumène Artense ont été votés à l'unanimité et s'élèvent globalement à la somme de **4 419 195 €** :

- **2 493 133 €** sont affectés aux différentes sections de fonctionnement
- **1 926 062 €** sont consacrés aux projets d'investissement.

Après les échéances électorales, ce budget de transition permet, grâce à une gestion saine et rigoureuse, de stabiliser les charges de fonctionnement et les charges salariales tout en essayant d'assurer le plus efficacement possible les compétences de la C.C.S.A. et en poursuivant les projets d'investissements indispensables au développement économique et touristique de notre territoire (Réhabilitation de logements avec ateliers pour accueillir de nouveaux actifs, Parc d'Activités Intercommunal, 4ème tranche de la Piste Verte...).

Les élus communautaires ont choisi de ne pas augmenter la fiscalité en 2008 : les taux 2008 seront donc les mêmes que ceux de 2007 à savoir :

Taxe d'habitation :	**4,10 %**
Foncier Bâti :	**6,04 %**
Foncier Non Bâti :	**32,46 %**
Taxe Professionnelle :	**4,63 %**

Seul le taux de la taxe concernant les Déchets Ménagers (TEOM) a été augmenté de 0,39 % afin de faire face aux augmentations des coûts et en particulier ceux des carburants (Collecte des déchets et transfert à Egletons pour l'incinération).

Information

Les membres de la Commission Finances :
Le Président de la C.C.S.A. Marc MAISONNEUVE (Bassignac) et les 6 Vice-Présidents : Guy LACAM (Ydes), Daniel CHEVALEYRE (Champs sur Tarentaine), Stéphane BRIANT (Antignac), Bertrand FORESTIER (Sauvat), Hervé GOUTILLE (Saignes) et Jacques AUCHABIE (Champagnac).

Monsieur le Sous-préfet de Mauriac en Sumène Artense

Monsieur Régis CASTRO, Sous-Préfet de Mauriac a participé aux travaux du dernier Conseil Communautaire qui s'est déroulé le **21 juin 2008 au Village de Vacances VALVVF de Vendes sur la Commune de Bassignac.**

Conseil communautaire traditionnel dans sa 1ère partie puisqu'il s'agissait de délibérer sur les dossiers d'actualité : 4ème tranche de la Piste Verte, réhabilitation d'un logement et d'un atelier qui permettront d'accueillir de nouveaux actifs sur la commune de Sauvat, Gestion de la base nautique de Lastioulles, du pôle location VTT rollers, Schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Cantal, gestion des personnels... , plus inhabituel dans sa deuxième partie puisque étaient abordées toutes les formes de compétences pouvant être transférées à une collectivité de coopération intercommunale. Thèmes complexes mais qu'il est nécessaire d'aborder dans le détail après les récentes échéances électorales afin de permettre aux nouveaux élus d'appréhender le fonctionnement de la Communauté de Communes Sumène Artense et le partage de ses compétences avec l'ensemble des communes de son territoire.

Culture : Interview : Emmanuelle Deygas

Interview

Emmanuelle Deygas,

Une petite présentation rapide ?

Je viens de Tence, un petit village de la Haute-Loire, c'est pourquoi je ne me sens pas trop « dépaysée » finalement.

Votre parcours ?

Après deux années à la faculté d'histoire de Clermont-Ferrand, j'ai entrepris un D.U.T Information Communication à Dijon avant de me spécialiser dans le Développement Culturel à l'université Champollion de Rodez. Ma licence professionnelle « d'Agent de Développement Culturel en Milieu rural » m'a permis de me professionnaliser dans le secteur culturel notamment grâce à mon stage au Sivom Vivarais Lignon où j'ai pu organiser et coordonner le festival « Musiques en Vivarais Lignon », festival de musique classique.

Vos premières actions au sein de la C.C.S.A ?

Je suis arrivée mi-janvier. Les premiers temps ont été consacrés à la découverte du territoire, au recensement des actions culturelles, aux rencontres d'acteurs associatifs, d'enseignants...

J'ai fait très rapidement la connaissance de mes collègues Agents de Développement Culturel du Cantal grâce au réseau « Scènes en partage ». Je dois reconnaître que c'est la première fois que je vois un réseau comme celui ci. Les rencontres avec mes collègues des territoires voisins m'ont beaucoup aidée.

J'ai dû très rapidement me mettre dans le « bain », une semaine après mon arrivée, un spectacle était programmé à Madic.

Depuis maintenant deux mois je travaille en relation permanente avec le responsable de la culture, Stéphane Briant (Vice président de la C.C.S.A) et avec une commission culture dynamique. Ceci est un excellent relais et soutien dans le montage de projets.

Que pensez-vous de la vie culturelle sur le territoire Sumène-Artense ?

Aujourd'hui, sur le territoire de la C.C.S.A, force est de constater une grande richesse culturelle avec des structures au rayonnement au moins intercommunal (le Centre Avena, le Bastringue, la Médiathèque d'Ydes,..), une multitude d'évènements culturels émanant des associations locales (le festival « Champs pour Chants », la Fête du Violon, la Fête du livre, les concerts du « Réveil de Saignes », la Fête des Espavents ...) et des municipalités elles-mêmes (la Fête de la Culture à Ydes, les spectacles de Rue et les concerts de Saignes, les nombreuses animations de Champs ...)
Le public est toujours présent et répond à ces nombreuses propositions, il est donc demandeur et en attente.
Sur la Communauté de Communes Sumène-Artense, il s'agit de donner du sens et de la lisibilité à une politique culturelle globale à l'échelle du territoire, en vue de l'appropriation par les acteurs locaux, les élus, les acteurs culturels et les habitants. Cette politique culturelle permettra la diffusion aux partenaires et à l'extérieur, d'actions culturelles claires, lisibles et transparentes, contribuant à la vie et à l'identité culturelle de ce territoire.

Quelles sont vos actions pour 2008-2009 ?

- ***Poursuivre et soutenir les projets en cours,*** *notamment la mise en place du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques...*
- ***Proposer une programmation culturelle intercommunale.***

• Travailler sur la restauration et la valorisation du petit patrimoine bâti de notre territoire.

Pour la saison 2008-2009, j'envisage de programmer un spectacle par mois à l'aide de différents partenariats dont notamment le dispositif « Scènes en partage ». Cette programmation, pour laquelle les spectacles choisis seront d'une qualité artistique certaine et à destination d'un large public, mettra l'accent sur la découverte de différents arts : danse, théâtre, musique... Concernant plus particulièrement les arts plastiques qui font partie intégrante de mon projet, une réflexion est en cours.

Le Concert de Florent Vintrigner a été un réel succès

• Que pouvez-vous annoncer en avant première ?

L'ouverture réelle de la saison se fera, en octobre, avec les « Contes Cruels de Grimm » de « la Compagnie du Petit Théâtre Dakoté ». Le projet phare de cette prochaine saison sera le concert de Bruno Bonhoure « Peyrol d'Auvergne » avec les collégiens de Ydes. Mais je ne vous en dis pas plus. A vous de découvrir !!!

• Quel est votre souhait pour la saison qui s'annonce ?

Je souhaite :

*• **Que la population se laisse massivement séduire** par la nouvelle programmation, communiquée dès le mois de septembre prochain.*

*• **Créer une dynamique culturelle sur le territoire** et que les habitants s'approprient cette programmation. La diversité des spectacles doit en effet permettre à chacun de se retrouver dans une proposition artistique.*

J'espère sincèrement que les acteurs culturels vont soutenir et aider à la mise en place des nouveaux projets de la C.C.S.A. Le projet culturel de la Communauté de Communes n'a nullement pour but de s'approprier l'ensemble des actions culturelles et n'empêche ni l'émergence, ni la coexistence avec d'autres initiatives culturelles. Je souhaite seulement que la Communauté de Communes ait une fonction d'interlocutrice, d'intermédiaire et de coordinatrice culturelle en vue d'un aménagement culturel harmonieux du territoire. L'idée est de s'inscrire dans la proposition d'un service culturel de qualité et de proximité pour les habitants et de participer à « l'accès pour tous » à la culture.

Information

Les membres de la Commission Culture :

Stéphane BRIANT (Antignac), Gérard BRUGIERE (Champs sur Tarentaine / Marchal), Claire CHASTANG (Saignes), Alain DELAGE (Ydes), René GOULESQUE (Champs sur Tarentaine / Marchal), Martine MONCOURIER (Champs sur Tarentaine / Marchal), Mikaël TEIL (Champagnac), Jacqueline GALVAING (La Monselie), Françoise GILLES (Sauvat), Mireille LEYMONIE (Madic), Emilienne TROQUIER (Saignes), Nicole VIDAL (Ydes) et Philippe SOUNDROM (référent Culture Le Monteil).

Bilan des actions « culture » 2007-2008

Emmanuelle Deygas a, récemment, rencontré les membres du service culturel du Conseil Général afin de présenter le bilan des actions « culture » menées en 2007-2008. Au cours de cette réunion, elle a notamment développé les points concernant :

- La mise en place du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques et le soutien en général de la C.C.S.A à l'activité musicale

- Le spectacle vivant et les quatre spectacles proposés cette saison, une programmation intercommunale qui a permis de rassembler un public nombreux et divers (de 35 spectateurs présents lors du 1er spectacle, plus de 200 personnes ont assisté à la dernière programmation : le concert de Florent Vintrigner).

- Le patrimoine avec le projet de la C.C.S.A de restaurer et de valoriser son petit patrimoine bâti au travers d'un schéma intercommunal.

Tourisme

Extension
de la Piste Verte
4ème Tranche
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Sumène Artense
Longueur des travaux : 2200 m
Montant des travaux : 325 000 €
Programmation : 1er semestre 2008
Réhabilitation de l'ancienne voie ferrée Bort - Mauriac
Piste Verte

En chiffre

2002 : 1ère tranche aménagée sur 3800 mètres.
2004 : 2e tranche aménagée sur 2800 mètres
2006 : 3e tranche aménagée sur 2600 mètres
2008 : aménagement de la 4e tranche sur 2150 mètres
2009 : La longueur totale de la Piste Verte sera alors de 11,350 km.

Sous la responsabilité de Daniel CHEVALEYRE, Vice-Président de la C.C.S.A, la Commission Tourisme a dernièrement reçu des représentants des services de la D.D.E de Mauriac, qui assurent la maîtrise d'ouvrage du projet Piste Verte (ancienne voie ferrée transformée en une piste multi-activités).

Ces derniers étaient venus présenter aux élus l'étude préliminaire concernant la réhabilitation de la 4e tranche de la Piste Verte.
Cette tranche concerne la portion allant de la D3 à Cheyssac, sur 2150 mètres. Une attention toute particulière sera portée à l'aménagement du franchissement de la Transvolcannienne, RD n°3, le projet, à cet endroit devra en effet présenter les meilleures garanties possibles en matière de sécurité, tant pour les usagers de la route départementale que pour les utilisateurs de la Piste Verte.
Les travaux de la réhabilitation de cette 4e tranche, dont le coût prévisionnel de 325 000 € HT est subventionné par le Conseil Général et par le Conseil Régional, devraient débuter à l'automne 2008 en vue d'une ouverture au public prévue début 2009.

Information

Les membres de la Commission Tourisme :
Daniel CHEVALEYRE (Champs sur Tarentaine-Marchal), Jérôme JUILLARD (Antignac), Marie-Claude LUC (Bassignac), Gilles RIOS (Champagnac), René GOULESQUE (Champs sur Tarentaine- Marchal), Martine MONCOURIER (Champs sur Tarentaine-Marchal), Emmanuel LOPEZ (Champs sur Tarentaine-Marchal), Jacques RONGIER (Le Monteil), Eric MOULIER (Saignes), Emilienne TROQUIER (Saignes), Bertrand FORESTIER (Sauvat), Robert BONHOMME (Trémouille), Olivier MAYET(Trémouille), René GERVAIS (Vebret), Alain DELAGE (Ydes) et Daniel ESTAGER (référent tourisme Madic).

Hervé GOUTILLE, Vice-Président de la C.C.S.A, a, courant juin, accueilli les membres de la Commission Environnement / Cadre de vie, Commission dont il est le responsable.
Au cours de la réunion, les compétences concernant notamment la « Gestion des déchets » et le SPANC, « Service Public d'Assainissement Non Collectif », ont été présentées et expliquées en détail aux élus de cette Commission.

Cadre de vie
Assainissement et Gestion des déchets

Le SPANC : Mode d'emploi.
Tous les propriétaires désirant soit construire une maison située en zone d'assainissement individuel, soit réhabiliter un système existant (mise aux normes, défaillance du système) doivent faire appel à **Nicolas HURTEBIS, responsable du SPANC** dont le siège est situé dans les locaux des services techniques de la C.C.S.A, 21 rue du Calalet, 15240 SAIGNES (Tél : 04.71.40.62.66).

Les différentes étapes se dérouleront selon le schéma suivant :

1. Le dossier de demande d'autorisation de mise en place d'un système d'assainissement autonome (dossier disponible auprès des services techniques de la C.C.S.A ou dans les 13 mairies adhérentes à la C.C.S.A) doit être déposé, ou adressé, à la C.C.S.A, 21 rue du Calalet, 15240 Saignes.

2. Dans un délai d'un mois maximum, Nicolas HURTEBIS, après instruction du dossier et visite sur le terrain, vérifie que le système d'assainissement proposé est compatible avec les caractéristiques du terrain et de l'habitation et donne son avis sur l'ensemble de la demande.

3. Une fois la demande acceptée, telle qu'elle ou rectifiée, le propriétaire reçoit alors un avis favorable pour le commencement des travaux.

4. Dès le début des travaux, le propriétaire se doit de prendre contact avec le service du SPANC afin que Nicolas HURTEBIS puisse programmer le contrôle de bonne exécution, en tranchées ouvertes

5. Avant la fermeture des tranchées, l'agent d'assainissement vérifie une dernière fois, sur place, si l'installation est conforme aux prescriptions (longueur des drains, sens de la fosse, ventilation...). Il peut alors délivrer, au propriétaire, un certificat de conformité ainsi qu'un exemplaire du règlement intérieur du SPANC.

Information

Les membres de la Commission Environnement / Cadre de vie :
Hervé GOUTILLE (Saignes), Jacques AUCHABIE (Champagnac), Chantal BERNARD (Vebret), Philippe DELCHET (La Monselie), Bertrand FORESTIER (Sauvat), René GERVAIS (Vebret), René GOULESQUE (Champs sur Tarentaine / Marchal), Christophe MORANGE (Madic), Eric MOULIER (Saignes), Jacques RONGIER (Le Monteil), René SABATIER (Ydes), Mikaël TEIL (Champagnac), René BERGEAUD (Ydes), Jérôme JUILLARD (Antignac), Didier MORIN (Vebret), Léon PICARD (Saignes) et Marcel VERSAPUECH (Champs sur Tarentaine / Marchal).

Communication

Sous la responsabilité de René GOULESQUE (Champs sur Tarentaine), la commission communication intervient dans de nombreux domaines, notamment pour la lettre d'information dont la parution est bi-annuelle (janvier et juillet). La commission s'occupe également du Guide d'Accueil, du Guide d'hébergement et du site Internet mais encore du Topoguide. Le Guide d'Accueil et le Guide d'hébergement sont mis à votre disposition, à la Communauté de Communes, à Champs et à Saignes, dans l'ensemble des mairies du territoire de Sumène-Artense de même que dans les syndicats d'initiatives de Champs/Tarentaine - Marchal, de Saignes et d'Ydes. Il est aussi possible de les télécharger sur le site Internet sumene-artense.com. Le Topoguide, mis en vente pour la somme de 5 €, est disponible à la C.C.S.A et dans les trois syndicats d'initiatives.

Le Guide d'Accueil :

Ce Guide, **« Le Pays de Sumène Artense »**, vous renseignera sur le patrimoine naturel de l'ensemble du territoire, sur les activités, la détente, le patrimoine culturel, le savoir-faire et l'art de vivre mais encore sur les fêtes et les sorties ainsi que sur les circuits en voiture. Le Guide d'Accueil est mis à jour chaque année.

Le Topoguide

Cet ouvrage de 68 pages vous accompagnera sur plus de 400 Km de sentiers de randonnées de la C.C.S.A. Il présente 35 circuits (régulièrement entretenus et bénéficiant d'un balisage spécifique) dont 10 sont destinés à la pratique du vélo. Pour chaque parcours, le Topoguide offre de nombreuses informations pratiques mais donne également des descriptions précises sur certaines des richesses culturelles et naturelles que vous pourrez découvrir pas à pas aux cours de vos sorties.

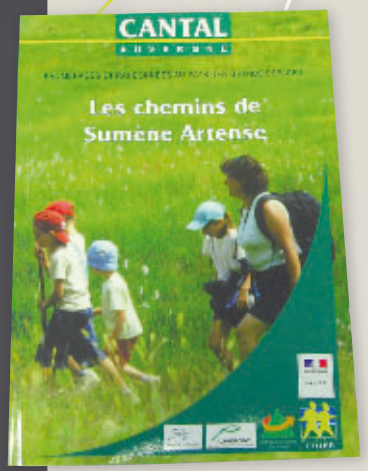

Topoguide

Le Guide d'hébergement

Sur l'ensemble du territoire, **ce Guide répertorie et donne de multiples détails pratiques sur les chambres d'hôtes classées, les hôtels, les campings** (aires naturelles et campings à la ferme), les structures d'accueil de groupe, les villages de gîtes et les villages de vacances de même que sur les gîtes et les meublés de tourisme classés.

Le site Internet « sumene-artense.com »

N'hésitez pas à aller découvrir ou revisiter le site, dont la réactualisation est permanente. Il se décline sous quatre rubriques « Découvrir », « S'installer », « Vivre » et « La Communauté ». De nombreux thèmes sont ainsi abordés et un agenda, mis à jour régulièrement, vous permettra de connaître les évènements qui se déroulent sur le territoire de Sumène Artense.

N'hésitez pas, connectez-vous !

Connectez-vous !

www.sumene-artense.com

Information

Les membres de la Commission Communication :

René GOULESQUE (Champs sur Tarentaine / Marchal), Claire CHASTANG (Saignes), Hervé GOUTILLE (Saignes), Joël GAUTHIER (Champagnac), Gilbert CHANCEL (Veyrières), Françoise GILLES (Sauvat), Marie-Claude LUC (Bassignac), Nicole VIDAL (Ydes), Laurence RODDE (référent communication Madic) et Grégory ROCHER (référent communication Le Monteil).

En bref ...

1. Mieux gérer ses déchets

Concernant les déchets ménagers, la C.C.S.A adhère au SYSTOM, Syndicat Mixte de stockage et de traitement des ordures ménagères du secteur de Bort Artense qui travaille avec le centre d'incinération de Rosiers d'Egletons.
Le coût de l'incinération étant de 102 € la tonne, il est nécessaire de n'incinérer que des déchets ménagers. Ainsi, il est absolument interdit de donner, lors des collectes des ordures ménagères, des déchets verts et tout ce qui peut être recyclé ou revalorisé.

Un mauvais tri engendre un rejet du centre d'incinération qui représente un surcoût pour le SYSTOM donc pour le contribuable. Pour limiter les coûts il est donc impératif de trier au mieux.

Pour les déchets verts, les encombrants, les cartons volumineux..., la déchetterie, située dans la ZI du Ruisseau perdu, route de Madic (Téléphone : 05.55.96.78.44) sur la commune de Bort les Orgues est ouverte au public :

Horaires d'Ouverture de la déchetterie :
En période d'été,
de mai à fin septembre :
Le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
les mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h puis **samedi,** de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
En période d'hiver,
d'octobre à fin avril :
Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Durant toute l'année :
fermeture hebdomadaire le mardi.

2. Le Centre nautique de Lastioulles

Le Centre a hissé ses voiles le 15 juin et vous accueillera tous les jours, de 13 h à 19 h et ce jusqu'au 15 septembre. Vous y trouverez :
• une école de voile *(Label FFV)*, sur tous supports *(Optimist, catamaran, planche à voile)*
• un pôle loisirs *(canoës, kayacs, pédalos)*
• une plage de baignade surveillée
• un camping, une buvette.
L'encadrement est assuré par :
• un Brevet d'Etat voile
• un maître nageur sauveteur
Contact : 04 71 78 76 90

3. Pôle location

Rappelons que, comme chaque été, à Ydes, dans les bâtiments de l'ancienne gare d'Ydes/Champagnac, le long de la Piste Verte, le pôle location vous propose conseils et équipements du 7 juillet au 31 août : Chaque lundi après-midi, de 14 h à 18 h et, du mardi au dimanche, en journée continue, de 10 h 30 à 18 h. De quoi organiser, de quelques heures jusqu'à la semaine complète, votre séjour autour d'activités ludiques avec VTT, rollers et trottinettes.
Téléphone : 06 86 61 94 13

4. Point Visio Public

La C.C.S.A va mettre en place deux bornes Visio-Public (financées par la Région, l'Etat et le Conseil Général) : l'une est prévue à la médiathèque de Champs/Tarentaine, et l'autre, à la Maison des services publics d'Ydes. Ce projet du Conseil régional d'Auvergne a pour objectif d'améliorer l'accès des services aux citoyens grâce à la visioconférence et l'échange de documents, le tout avec une simplicité d'utilisation.

Directeur de la publication : Marc Maisonneuve • Rédaction : Service Communication de la CCSA • Dépôt légal : à parution
Tirage : 4000 Exemplaires • Crédits photos : Sylvia BONAL Nouvelle Touche, CCSA, Bernadette Bidaude, Bakélite, Claire Truche, Florent Vintrigner, Entre-autres
Conception Graphique : **Nouvelle Touche** 04 71 48 11 56 / Imprimerie **OSMOSE**

SERVICE ADMINISTRATIF
Chantal BRON *(directrice)*
Sylvie VECHAMBRE (*secrétaire)*

SERVICE DÉVELOPPEMENT
Emmanuelle DEYGAS *(culture)*
Agnès DELAVAULT *(communication et site Internet)*
Alexandre BENOIST *(développement économique et aménagement du territoire)*
En cours de recrutement *(tourisme)*
Mairie – 15270 CHAMPS/TARENTAINE
Tél.: 04 71 78 72 55
Fax : 04 71 78 76 85
e-mail : ccsa.champs@wanadoo.fr

SERVICES TECHNIQUES
Arlette BARRIER *(assistante de direction – comptable)*
Nicolas HURTEBIS *(responsable pôle assainissement - SPANC - Transports scolaires - portage de repas)*
Bernard BOUROTTE *(chargé de gestion du pôle technique : collecte des déchets / sentiers de randonnées / prestations funéraires)*
Rue du Calalet – 15240 SAIGNES
Tél.: 04 71 40 62 66
Fax : 04 71 40 50 82
e-mail : ccsa.saignes@wanadoo.fr

Site Internet : www.**sumene-artense.com**